



Rapport Annuel 2025

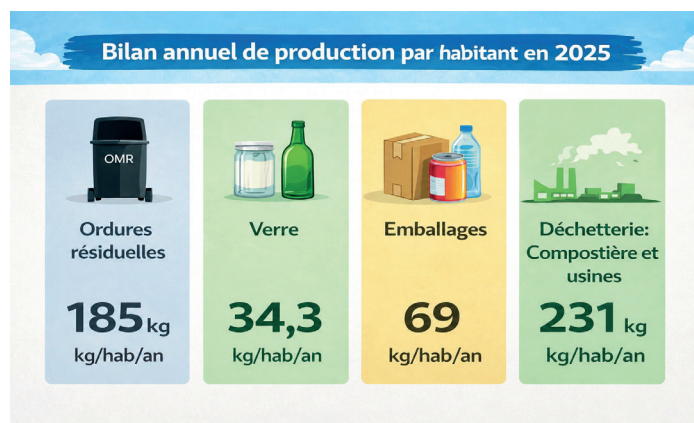
sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets

REDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT ET EFFORTS DE PREVENTION

Un territoire de plus de 500 km² et 24 communes.



38 870 habitants desservis en 2025 soit une croissance de 0,9 % par rapport à 2024.
 24 communes adhérentes au travers de 3 intercommunalités.



Du photovoltaïque aux Brugues

Le projet photovoltaïque des Brugues s'inscrit dans une démarche de valorisation et reconversion d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Les élus ont dès 2013 exprimé leur volonté de valoriser le foncier du site en y implantant une centrale photovoltaïque au sol, affirmant ainsi leur engagement en faveur de la transition énergétique.

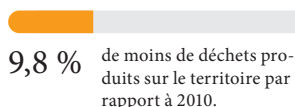
Avec une puissance installée de 4,17 MWh, le parc photovoltaïque produira chaque année environ 5 450 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de 1 600 foyers. Cette production d'électricité verte permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de près de 1 000 tonnes de CO₂ chaque année.



RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT



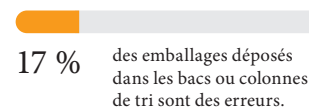
PREVENTION DES DECHETS



TAUX DE VALORISATION



REFUS DE TRI



Les collectes

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, VERRE, BIODECHETS...

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

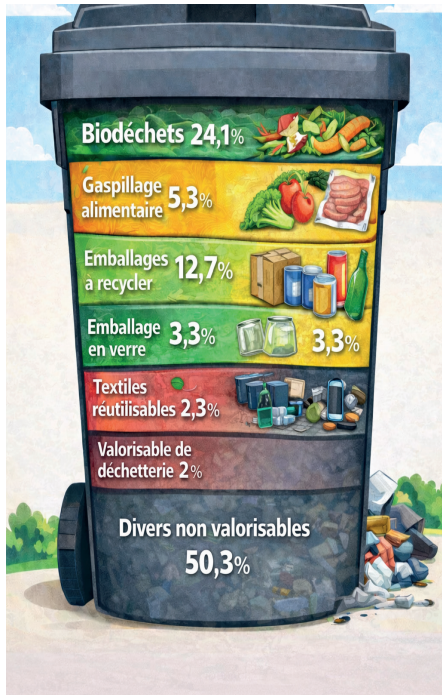
ID : 081-200075711-20260623-D26_018-DE



Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés auprès de 38 870 habitants en 2025. L'ensemble des services de collecte est exécuté par la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public.

DES SERVICES DE COLLECTE ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La composition de notre poubelle



Source MODECOM SMICTOM 2024

Un peu de vocabulaire...

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit des déchets qui seront enfouis, ceux qui ne peuvent pas être triés ou compostés.

Biodéchets : ce sont les restes de repas et plus largement tous les déchets putrescibles, la fraction fermentescible.



Emballages ménagers : il s'agit de tous les emballages qui sont mis au bac de tri afin d'être recyclés



Le schéma d'organisation des collectes





La collecte des emballages

CARTONS-JOURNAUX-PUBS-PLASTIQUES-METAUX

L'année 2025 est la troisième année pleine de mise en place du tri de tous les plastiques et les performances ont été, une nouvelle fois, au rendez-vous.



DES PERFORMANCES TOUJOURS TRÈS ÉLEVÉES

TRI Loin des moyennes régionales !

Avec plus de 103 kg d'emballages par habitant en 2025, notre syndicat possède des performances parmi les meilleures d'Occitanie. La moyenne régionale étant de 88 kg par habitant (source Ordeco), nous trions donc 15 % de plus sur le territoire. Le tri des emballages est ancré dans nos communes car en place depuis 1997, soit

près de 30 ans ! Les usagers ont très vite et bien assimilé la mise en place du tri de tous les plastiques en 2023 et, que ce soit sur la quantité ou la qualité (refus limité à moins de 12 %), les performances sont excellentes, confirmant une mobilisation collective durable et exemplaire des habitants.



? Le saviez-vous ?



Une fois collectés les emballages ménagers du SMICTOM sont transférés jusqu'au centre de tri de Labruguière (Trifyl).



Le verre se trie depuis 1974 et aujourd'hui 88% des emballages en verre sont recyclés !



1 tonne de plastique recyclée c'est 2 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère et 8500 KWh d'énergie économisés.

1329

tonnes d'emballages en verre collectées en 2025

2686

tonnes d'emballages ménagers collectées en 2025

17,4%

c'est le taux de refus, c'est à dire d'erreurs dans le tri des emballages

103

kg/habitant c'est la performance de collecte des emballages en 2025



Envoyé en préfecture le 26/06/2026
 Reçu en préfecture le 26/06/2026
 Publié le 26/06/2026
 ID : 081-200075711-20260623-D26_018-DE

La collecte des ordures résiduelles

LES DÉCHETS QUE L'ON NE PEUT PAS VALORISER POUR LE MOMENT...

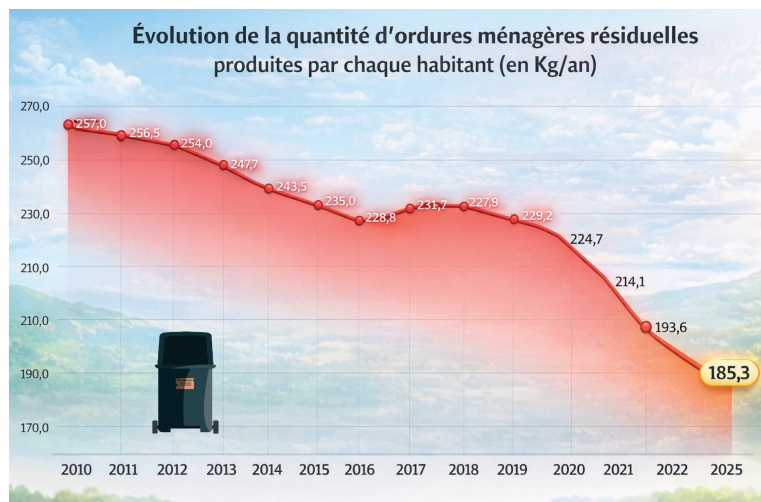
Une année 2025 marquée par la poursuite de la baisse des déchets résiduels.

2025, UNE PRODUCTION QUI CONTINUE DE BAISSER


OMR Ordures ménagères, la baisse se poursuit


Depuis 2010, les tonnages collectés et destinés à l'enfouissement ont diminué de près de 1000 tonnes, traduisant une évolution positive et durable de notre territoire. Sous l'effet de nos actions de prévention et grâce au développement de nouvelles filières de valorisation, de moins en moins de déchets sont enfouis chaque année, malgré l'évolution des usages et l'aug-


mentation globale de la production de déchets. Avec 185 kg de déchets enfouis par habitant en 2025, nous sommes bien en dessous des 264 kg de la moyenne régionale (-28%), confirmant ainsi l'efficacité globale des politiques publiques mises en œuvre.



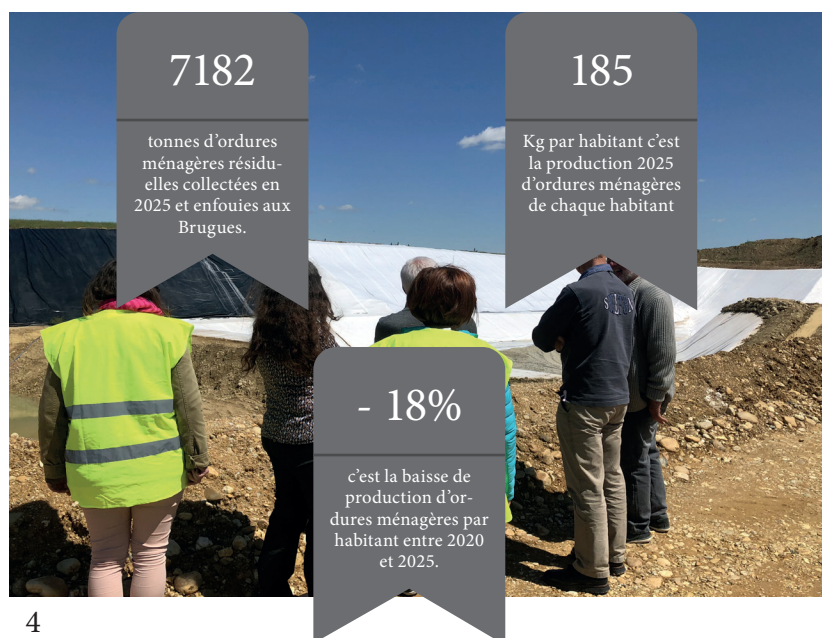
? Le saviez-vous ?

 Le site des Bruges est autorisé à accueillir 60 000 tonnes de déchets par an.

 La loi LTECV* oblige à diminuer les tonnages enfouis de 50 % d'ici fin 2025...

 En 20 ans, le poids moyen de la poubelle résiduelle a baissé de plus de 30 %. Grâce au tri et au compostage...

*LTECV : loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.



7182
tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2025 et enfouies aux Bruges.

185
Kg par habitant c'est la production 2025 d'ordures ménagères de chaque habitant

- 18%
c'est la baisse de production d'ordures ménagères par habitant entre 2020 et 2025.



La collecte des biodéchets

LES DÉCHETS FERMENTECIBLES DES MOYENS ET GROS PRODUCTEURS

La collecte des biodéchets a connu une belle progression en 2025.

UNE COLLECTE EN BELLE PROGRESSION

FFOM Appel à projet biodéchets

Dans le cadre d'un appel à projet avec l'ADEME, le SMIC-TOM s'est lancé dans l'élargissement de son offre pour le tri des biodéchets en centre-ville et en résidences. À la suite de l'installation de 10 abris-bacs répartis à Lavour et Saint Sulpice, la collecte a démarré début février et a permis de collecter 16 T.

À la suite de la distribution de bacs marrons et bio seaux dans une trentaine de résidences sur Buzet sur Tarn, Lavour et Saint Sulpice, la collecte des biodéchets des résidences a démarré mi-mai 2025 et a permis de collecter 17 T



? Le saviez-vous ?

Grâce aux biodéchets, on peut fabriquer du gaz. 1 kg de biodéchets peut produire 100 litres de biogaz soit 0,6 KWh d'énergie.

Chacun peut valoriser ses biodéchets à la maison, dans sa ville ou son village grâce à un composteur individuel ou collectif (liste sur notre site internet)

En France, le tiers de la production agroalimentaire termine à la poubelle... Alors STOP au gaspillage !

141

tonnes de biodéchets collectées en 2025.

30 %

c'est la proportion de biodéchets restante "encore" dans notre poubelle.

10

abris bacs à biodéchets installés

86

gros producteurs de biodéchets collectés dont 34 résidences.

Les déchetteries

ENCOMBRANTS, DECHETS VERTS, MOBILIER, GRAVATS, METAUX, ETC.

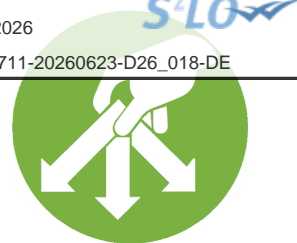
Le SMICTOM gère en régie directe deux déchetteries qui desservent parfaitement tout son territoire. L'une est située sur la commune de Lavaur (route Pierre Fabre) et l'autre dans la plaine de la Viguerie à Saint Sulpice la Pointe. Sur 2025, les visites ont augmenté de 3,1%

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le 26/06/2026

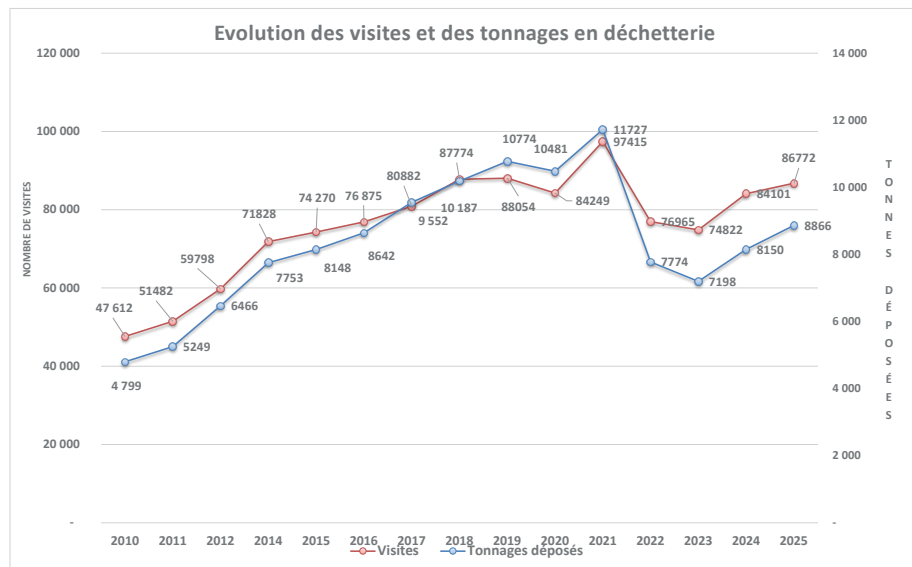
ID : 081-200075711-20260623-D26_018-DE



LES DÉCHETS VERTS FONT REMONTER LES CHIFFRES...

Des visites en hausse de 3,1% sur 2025

Comme en 2024 les tonnages et les visites sont à la hausse. L'analyse plus fine des chiffres permet de voir que ce sont les déchets verts, et eux seuls, qui sont responsables de ces augmentations.



95 %

des usagers viennent moins de 20 fois par an en déchetterie.

231

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2025.

7

visites en moyenne par foyer en 2024. La quota maximum autorisé est de 30 visites.

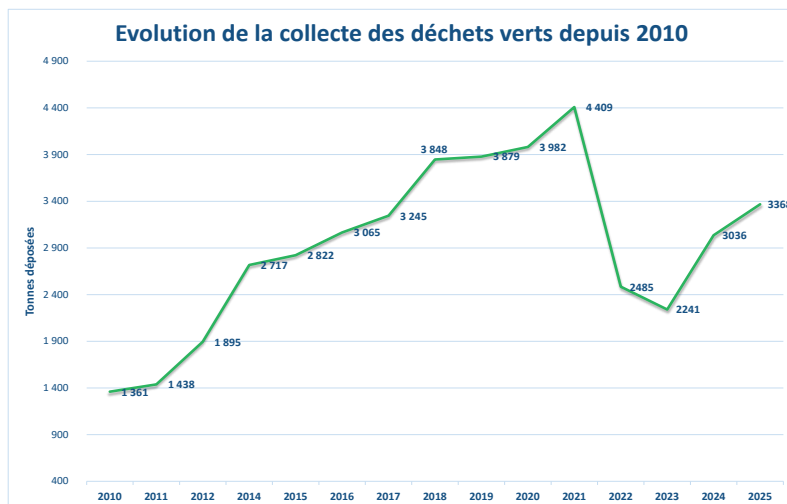
Répartition des apports par filière en 2025



Déchets verts à la hausse

Les déchets verts poursuivent leur hausse avec près de 300 tonnes supplémentaires par rapport à 2024 et surtout plus de 1 100 tonnes de plus qu'en 2023. Cette progression confirme un rebond marqué du flux, même si nous restons en deçà des tonnages records observés en 2020 et 2021. L'année particulièrement pluvieuse ainsi que l'arrêt des opérations

de broyage peuvent en partie expliquer cette évolution, mais une vigilance particulière devra être maintenue dans les mois à venir sur ce flux. Il faut toutefois relativiser cette hausse car auparavant nous avions la possibilité de gérer une partie des déchets verts sur des plateformes de broyage communales..





Les déchets dangereux

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX QUE L'ON TROUVE À LA MAISON...

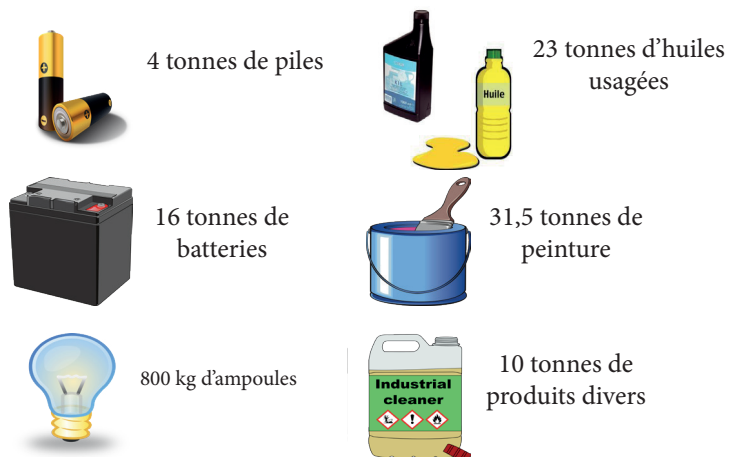
Les déchets dangereux sont ceux qui présentent un risque pour la santé ou l'environnement c'est pourquoi ils nécessitent un traitement adapté.

DES TONNAGES EN HAUSSE ET DES COÛTS EN BAISSÉ...

Des tonnages toujours en hausse

En 2025, les tonnages de déchets dangereux collectés poursuivent leur progression, atteignant 85 tonnes, soit une hausse de +3,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est principalement portée par l'augmentation des collectes de piles et d'huiles, tandis que les flux de peintures et de batteries restent globalement stables. Cette dynamique est positive, car elle témoigne d'une meilleure orientation de ces déchets vers les filières adaptées. Il est en effet probable qu'une partie

d'entre eux était auparavant jetée dans les ordures ménagères. Le traitement de ces déchets reste coûteux. Toutefois, la grande majorité d'entre eux (environ 93 %) relève de la filière à responsabilité élargie des producteurs pilotée par ECODDS. À ce titre, ils ne sont pas facturés au syndicat : leur prise en charge est financée par une éco-contribution acquittée par les usagers lors de l'achat des produits concernés.



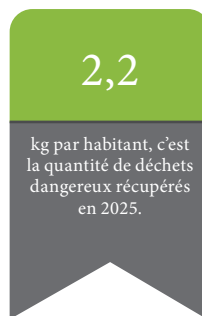
Le saviez-vous ?

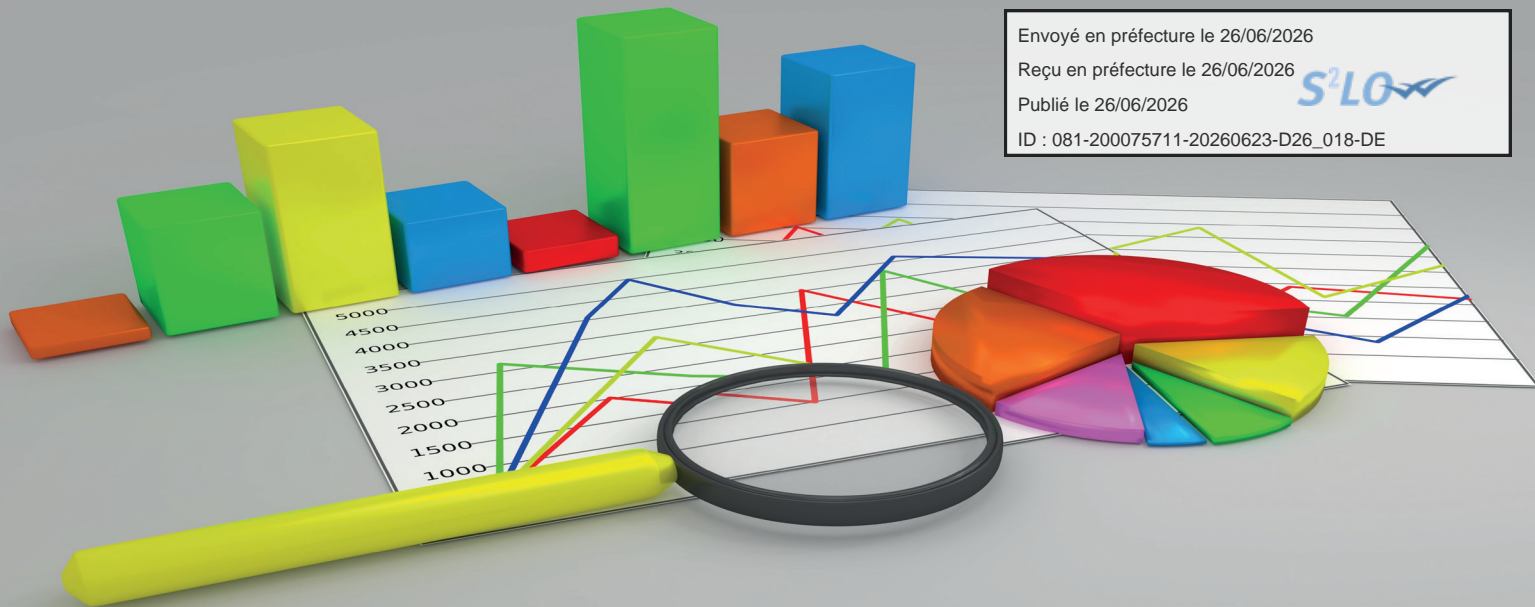


1 milliard de piles sont vendues chaque année en France ! C'est trop et il faudrait opter pour des rechargeables !



La plupart des produits dangereux collectés en déchetterie sont incinérés pour les valoriser énergétiquement.





Synthèse chiffrée...

RAPPEL DES BILANS CHIFFRÉS ET COMPARATIF AUX DONNÉES NATIONALES ET RÉGIONALES

LA BAISSÉ DES TONNAGES SE POURSUIT



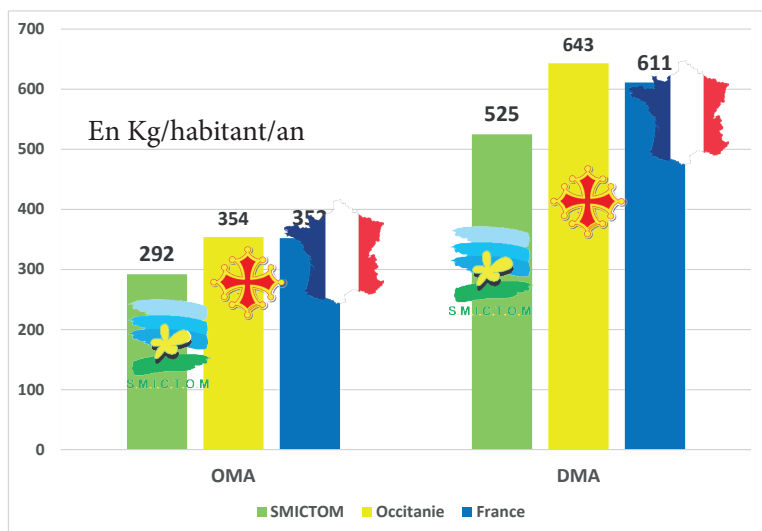
Un peu de vocabulaire...

OMA: Ordures Ménagères et Assimilées. Il s'agit des déchets qui sont collectés à domicile : OMR + emballages + bio-déchets.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets gérés par la collectivité, OMA + déchets des déchetteries



Comparatif des productions de déchets pour 2025

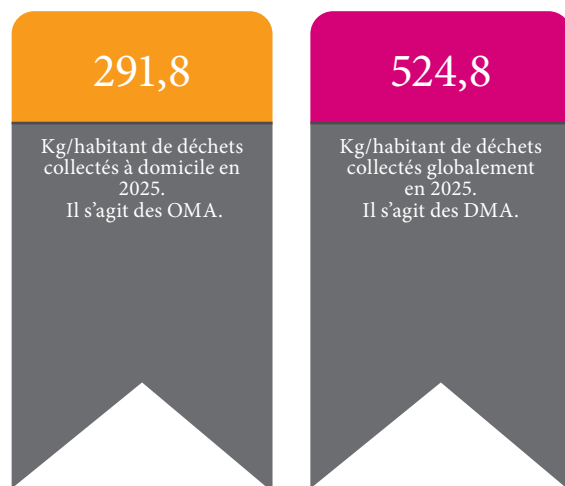


Ordures ménagères et assimilées

Déchets ménagers et assimilés

OMA

DMA

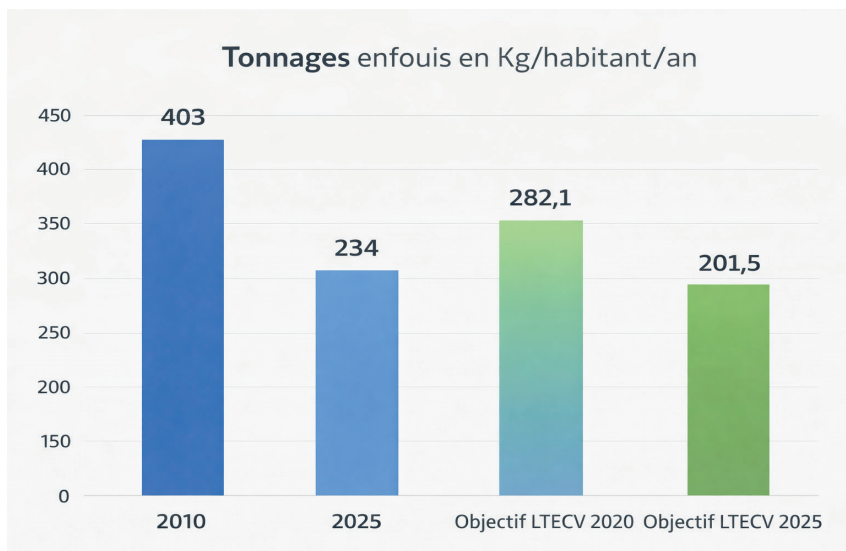


Les traitements

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, DECHETS VERTS

Le SMICTOM est propriétaire de son outil de traitement des ordures ménagères, le centre d'enfouissement des Brugues à Lavaur. L'exploitation du site a été déléguée jusqu'en 2039 à la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public signée en octobre 2019. Ce centre reçoit, en plus de nos déchets, des apports gérés directement par notre délégataire. Pour le traitement des autres catégories de déchets, nous faisons appel à des unités extérieures.

Ordures résiduelles, les objectifs de réduction en ligne de mire !



La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a fixé des objectifs particulièrement ambitieux en matière de réduction des déchets enfouis. En prenant pour référence l'année 2010, elle prévoit une diminution de 30 % des tonnages enfouis à l'horizon 2020, puis de 50 % d'ici 2025. À fin 2025, le territoire atteint une réduction de 42 %, soit un écart limité à 8 points de l'objectif fixé. Ce résultat est d'autant plus notable que cet objectif pouvait sembler difficilement atteignable lors de son adoption, compte tenu des pratiques en vigueur à l'époque. La dynamique engagée se traduit par une baisse très significative des volumes enfouis, représentant plusieurs milliers de tonnes de déchets détournées vers des filières de valorisation ou de traitement alternatives. Cette évolution témoigne des efforts conjoints menés par le syndicat et les usagers en faveur d'une gestion plus vertueuse des déchets.

Les emballages ménagers

DONNER UNE SECONDE VIE AUX DECHETS

Près de 3 500 tonnes recyclées !

En 2025, la collecte sélective a permis de collecter et recycler 3 491 tonnes de déchets sur le territoire, confirmant l'engagement des habitants en faveur du tri. Le taux de refus s'établit à 17,4 %, un niveau à surveiller qui traduit une mobilisation réelle des usagers. Parmi les matières collectées, les plastiques affichent une très belle progression avec 396 tonnes, témoignant de l'effi-

cacité des consignes de tri. Le verre, le papier, le carton, le métal et les briques alimentaires complètent les tonnages valorisés dans les filières adaptées. Ces résultats confirment la dynamique engagée pour réduire l'enfouissement et développer l'économie circulaire. Les actions de sensibilisation seront poursuivies afin d'améliorer la qualité du tri et de diminuer le taux de refus dans les années à venir.



Le saviez-vous ?



Le plus grand centre de tri de France se trouve à côté de Lyon. Il est capable de trier 60 000 tonnes d'emballages par an.



La verrerie ouvrière d'Albi est un site historique et ses ouvriers l'ont reprise en 1895...

17,4 %
c'est le pourcentage global de refus de tri, c'est à dire d'erreurs des usagers.

28 000
tonnes sont triées chaque année dans les deux centres de tri Trifyl du département.



L'enfouissement

LES DÉCHETS QUI N'ONT PAS DE VOIE DE VALORISATION DOIVENT ÊTRE ENFOUIS

Le SMICTOM est propriétaire de son centre d'enfouissement qui est l'un des plus modernes de la région Occitanie et qui a toujours su être en avance sur la réglementation.

RÉDUIRE AU MAXIMUM...

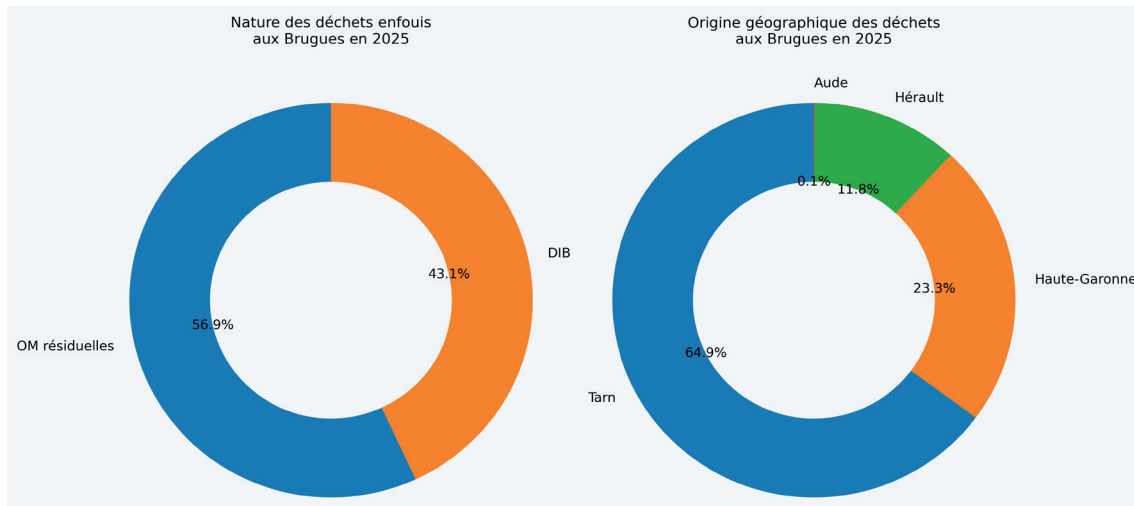
L'enfouissement du SMICTOM en détail...



Origine déchets	Tonnage enfoui en 2025	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2025	% de l'enfouissement	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2010	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	7 182	185	79%	8 134	-12%	257	-28%
Refus de tri	607	16	7%	182	234%	6	172%
Déchetteries et ECB	1 294	33	14%	1 888	-31%	60	-44%
Déchets municipaux	-	0	0%	1 015	-100%	32	-100%
Clients Pros SMICTOM	-	0	0%	1 551	-100%	49	-100%
Total	9 083	234		12 770	-29%	403	-41,9%

Le syndicat enfouit sur le site des Brugues les ordures résiduelles collectées à domicile, ainsi que le tout-venant issu des déchetteries, c'est-à-dire les déchets ne disposant pas encore de filière de valorisation. Les communes du territoire y déposent également certains flux (principalement Lavar et Saint-Sulpice-la-Pointe). Enfin, des entreprises locales sont autorisées à y acheminer leurs déchets d'activité non valorisables.

Sur ce point, une vigilance particulière est nécessaire, la réglementation interdisant le dépôt de déchets pour lesquels une solution de valorisation existe. Ainsi, les cartons ou les palettes ne doivent en aucun cas être déposés sur le site, sous peine, en cas de contrôle des services de l'État, de faire l'objet d'un procès-verbal.



6 165 000

de kWh produits en 2025 par le moteur qui valorise le méthane produit par la décomposition des déchets.

42 %

c'est la réduction de la production de déchets enfouis entre 2010 et 2025.



Le compostage et la méthanisation

LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE ET LES BIODÉCHETS

La totalité des déchets verts collectés dans nos déchetteries sont compostés et les biodéchets des professionnels du territoire sont méthanisés.

PIONNIERS POUR LES BIODÉCHETS

Une collecte pour les pros


Les biodéchets collectés auprès des moyens et gros producteurs du territoire sont ensuite acheminés vers l'unité de méthanisation Cler Verts située à Bélesta-en-Lauragais, en Haute-Garonne. Ils y sont méthanisés, c'est-à-dire décomposés par des bactéries en absence d'oxygène. Ce processus génère du méthane, utilisé pour produire une


énergie renouvelable locale.


Le résidu solide issu de cette transformation est également valorisé en agriculture sous forme d'amendement organique. À titre indicatif, un kilogramme de biodéchets permet de produire environ 100 litres de biogaz, soit près de 0,6 kWh d'énergie.



Le saviez-vous ?

 Lors du compostage les déchets perdent les deux tiers de leur poids.

 Les bactéries qui "compostent" les déchets sont dites aérobies car elles ont besoin d'oxygène (c'est pour cela qu'il faut brasser son composteur).

 En moyenne, un repas pris en restauration collective génère 140 grammes de déchets !

135

tonnes de compost sont redistribuées chaque année dans les déchetteries

10 000

tonnes de déchets verts peuvent être compostées chaque année à Saint Sulpice

141

tonnes de biodéchets sont collectées en 2025 auprès des moyens et gros producteurs

La prévention

MOINS JETER POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
 Reçu en préfecture le 26/06/2026
 Publié le 26/06/2026
 ID : 081-200075711-20260623-D26_018-DE



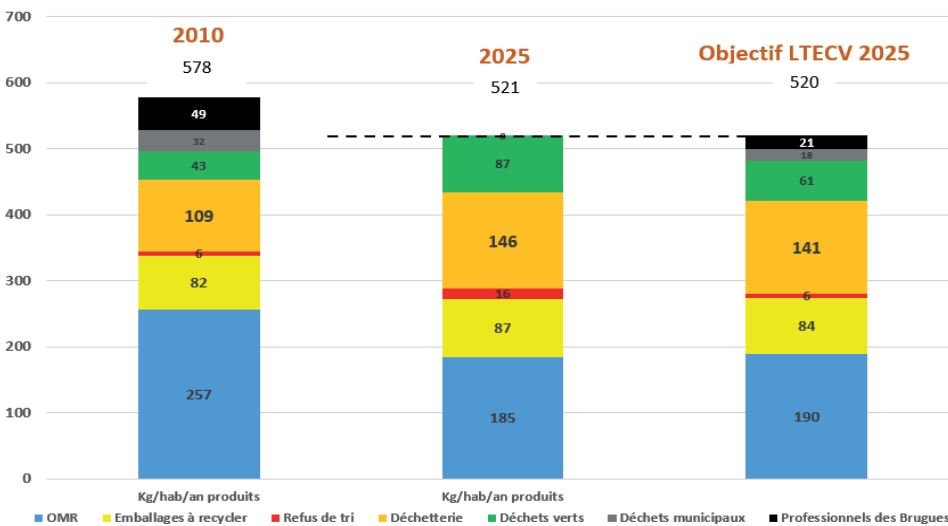
Le SMICTOM est engagé depuis 2007 dans des actions fortes de prévention visant à réduire les quantités de déchets produites par ses usagers.

Objectifs de la LTCEV, point d'étape...

En 2025, la production de déchets ménagers et assimilés s'établit à 521 kg par habitant, soit un niveau légèrement supérieur à l'objectif fixé, avec un dépassement limité à +1 kg.

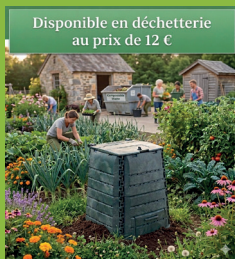
Ce résultat doit toutefois être mis en perspective avec la situation de départ : le territoire produisait 578 kg par habitant. La baisse engagée est donc significative et témoigne des efforts menés en matière de réduction des déchets.

Cette dynamique encourageante confirme que les actions mises en place portent leurs fruits, même si une légère marge de progression subsiste pour atteindre pleinement les objectifs fixés.



PROMOTION DU COMPOSTAGE

INDIVIDUEL



33% c'est la proportion de foyers équipés de composteurs individuels fournis par le syndicat.

8447 c'est le nombre de composteurs distribués par le syndicat depuis 2007.

PARTAGÉ



13 sites de compostage collectif installés sur le territoire (ville ou village).

10 sites de compostage en établissement

ANIMATIONS SCOLAIRES



856 élèves sensibilisés à la prévention des déchets et au tri (40 classes au total)

PRÊT DE VAISSELLE



78227 gobelets réutilisables prêtés par le SMICTOM en 2025. Mais aussi 29180 couverts et 17200 assiettes.

Réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire

Pour le gaspillage alimentaire suivi sur les 3 cantines des écoles publiques desservies par la cuisine centrale de Lavarut en 2025 le gaspillage moyen était de 32 g/convive/repas (compris entre 23 et 46 g selon les établissements) soit moins d'1/3 du niveau national (100 g/convive/repas en restauration scolaire selon ADEME, 2024) et divisé par 2 par rapport à la moyenne 2024 des établissements desservis par la cuisine centrale (64 g /convive/repas). Avec près de 65 000 repas délivrés sur l'année 2025 sur ces établissements par la cuisine centrale, cela représente plus de 2 tonnes de repas non consommés sur l'année 2025.



Les indicateurs financiers

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

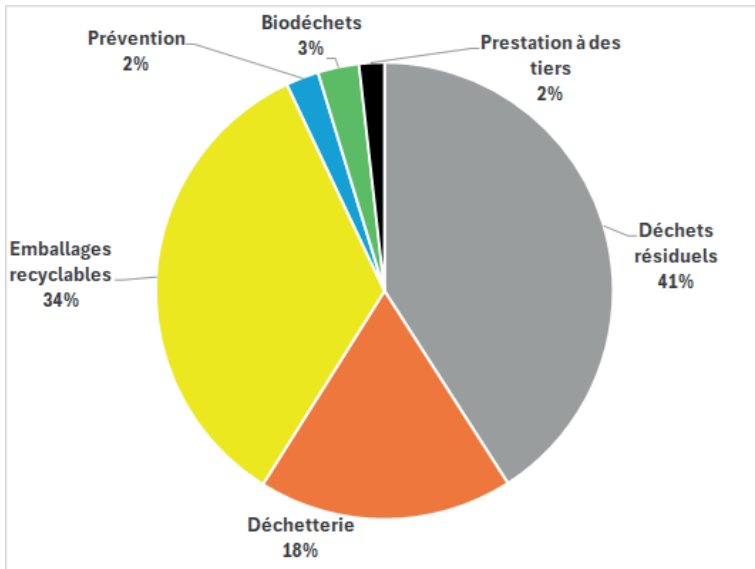
Publié le 26/06/2026

ID : 081-200075711-20260623-D26_018-DE



Le SMICTOM est depuis des années parmi les collectivités françaises où les usagers «payent» le moins cher la gestion de leurs déchets ménagers... Les services du SMICTOM sont financés par l'intermédiaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée par les collectivités adhérentes puis reversée au syndicat.

€ Le poids financier des divers flux.



Depuis près de 20 ans, le syndicat tient une comptabilité analytique qui nous permet d'avoir un suivi très précis des dépenses par service. Aussi, l'analyse de ces données permet de comparer les coûts des divers flux gérés par le syndicat. La lecture du graphique ci-contre montre clairement que ce sont les déchets résiduels (les OMR) qui pèsent le plus sur notre budget (investissement et fonctionnement cumulés). A eux seuls, ils représentent 41 % de nos dépenses !

AIDES ET SOUTIENS



850 000 €

de recettes issues des soutiens versés par les sociétés agréés au titre de leurs obligations.

LES REDEVANCES SPÉCIALES



395 000 €

de recettes issues des redevables spéciaux qui produisent des quantités de déchets très supérieures à celles des ménages.

REDEVANCES DE DÉPÔT ET LOYER DSP



925 000 €

de recettes issues des dépôts sur le site des Bruges. Principalement par la société COVED pour ses clients.

LES REVENTES

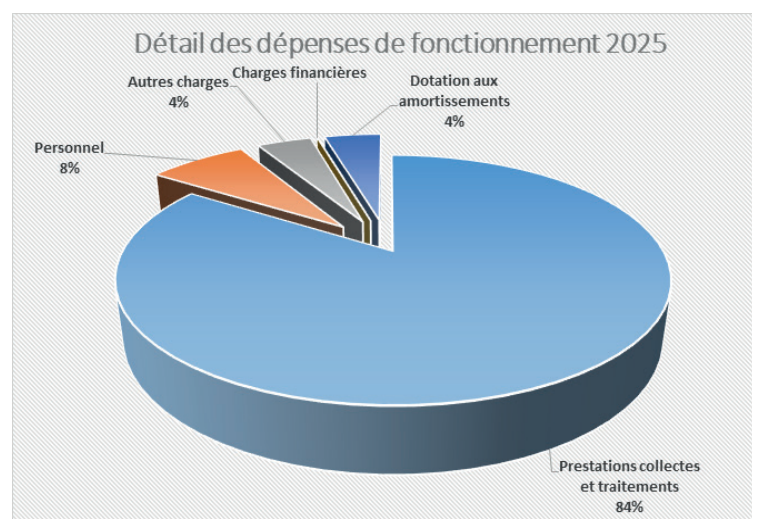


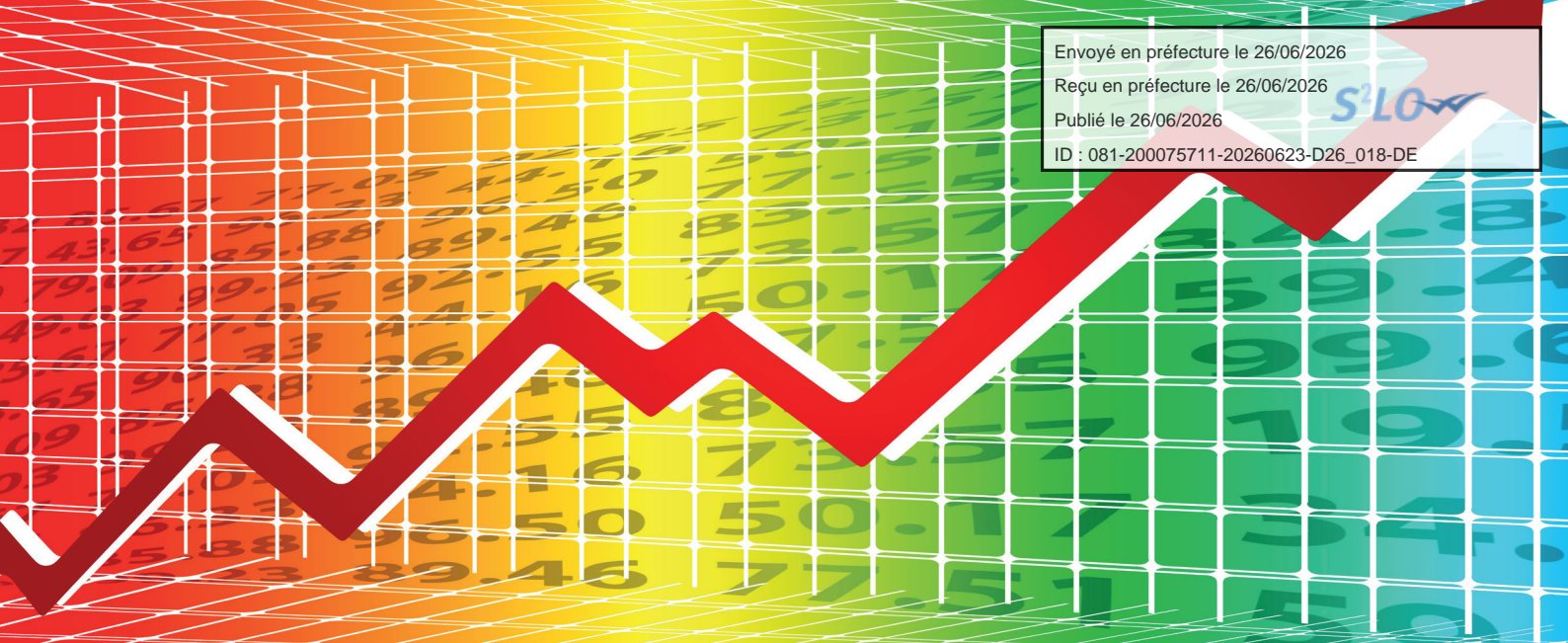
308 000 €

de recettes issues de la revente des divers produits collectés : verre, papier, fer, etc.

€ Les dépenses de fonctionnement

Près de 85 % de nos dépenses de fonctionnement sont dédiées aux missions de collectes et traitements via les divers marchés de prestation de service. Le principal étant bien entendu celui passé avec la société COVED Environnement. Les charges de personnels sont très contenues (8%) et comprennent notamment les agents de déchetteries et le pôle prévention.





Comparatifs et évolutions des coûts

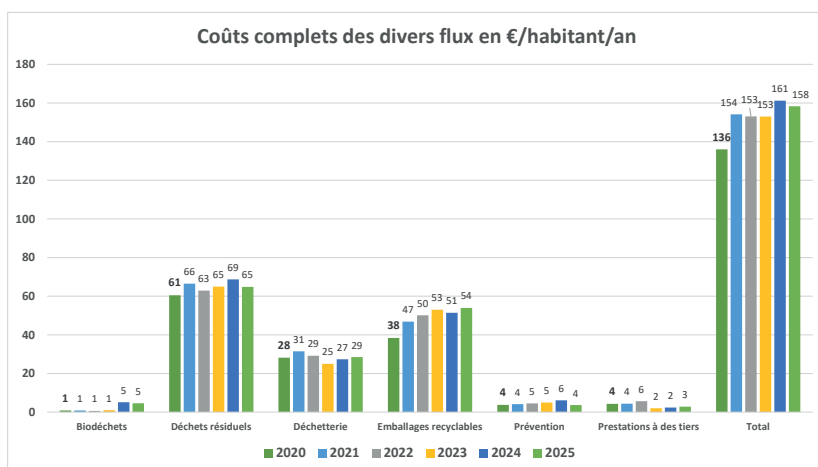
Il est impératif de suivre à la fois l'évolution de nos coûts mais aussi de se comparer aux collectivités de même type afin de vérifier la pertinence de nos choix et leurs effets sur nos coûts de gestion...

TOUJOURS LES MOINS CHERS D'OCCITANIE...

€ Les coûts par habitant

Le montant global des dépenses 2025 se monte à 158 € par habitant. Il s'agit du coût complet de l'ensemble du fonctionnement des services. Pour en assurer le financement, il a été demandé aux usagers 107 € en moyenne soit les 2/3 du coût global. Le restant est financé par les ventes de produits, les soutiens divers et le loyer de la DSP.

Avec ce montant de 107 € par habitant le SMICTOM reste la collectivité la moins chère d'Occitanie en 2025. En effet, la médiane pour l'Occitanie est de 155 € par habitant soit 50 % au dessus de notre "tarif". On peut espérer une participation à l'habitant qui se stabilise autour des 100 € par habitant là où la moyenne régionale devrait tendre vers les 170 €.



? Les saviez-vous ?



Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur la Taxe Foncière.



La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est désormais de 65 € la tonne (rappel 1 € en l'an 2000) et devrait tendre vers 85 € dans les années à venir.



La redevance spéciale s'applique à tous les "gros" producteurs de déchets : collèges, lycées, prisons, restaurations collectives et commerciales, etc.

66%

c'est en moyenne la part des services financée par les usagers. Les autres recettes proviennent de services tiers.

155

euros, c'est le coût moyen par habitant payé en Occitanie pour la gestion des déchets.

580 000

euros c'est le montant de TGAP* reversé par le SMICTOM à l'Etat pour les flux enfouis en 2025.

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes